

# Le Val Magazine

AUTOMNE 2024



## LE SQUARE ALFRED GAUTIER INAUGURÉ

PAGE 12



PAGE : 4  
LES GRANDS PROJETS  
DU VAL



PAGE : 6  
LE SERVICE  
URBANISME



PAGE : 10  
LES PETITS + DE  
NOS ÉCOLES

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DU VILLAGE SUR NOTRE SITE INTERNET  
[WWW.MAIRIE-LEVAL.FR](http://WWW.MAIRIE-LEVAL.FR) ET SUR NOTRE FACEBOOK COMMUNEDUVAL.

# Pêle-mêle

## Été 2024

Forum des associations



14 juillet au Jardin des Gorguettes

Rue Thiers ou « Rue des Arts »



Fête de la Libération



Soirée Sardinade



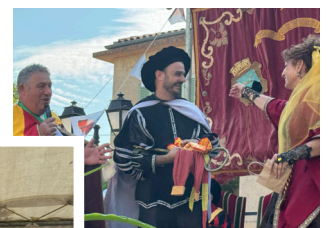
Médaille du mérite agricole pour Yannick Bernard



Saint Cyriaque



Visites des domaines de Fontainebleau et de la Chautarde



Foire à la saucisse



### Mentions légales :

Édition, distribution : Mairie Le Val  
5 place de la Libération - 83143 Le Val  
Direction de la publication : Jérémy Giuliano, Maire du Val  
Réalisation : Com'en Provence

Impression :  
Caractère Imprimeur  
Dépot légal :  
ISSN 2968-5400





# Le mot du Maire.

**Chères Valoises, chers Valois,**

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle édition de notre journal communal. Parmi les sujets que vous allez découvrir, il y a d'abord le square Alfred-Gautier, fraîchement inauguré. Ce jardin, que nous avons voulu accueillant et paisible, porte le nom de notre ancien maire dont l'action a profondément marqué notre commune. Ce lieu est une continuité de sa vision : un Val qui bouge, qui respire, mais qui n'oublie jamais ses racines.

Dans ce numéro, nous célébrons la dénomination officielle de « Commune Touristique » que notre village vient de recevoir. Cette reconnaissance récompense nos efforts pour redonner au Val son attractivité, à la fois pour les visiteurs et surtout pour vous, les habitants.

Tout cela est pensé pour que notre village rayonne, tout en restant un lieu de vie agréable pour chacun d'entre nous.

Le reportage sur le service Urbanisme vous montrera aussi comment nos deux agents travaillent chaque jour à préserver notre cadre de vie tout en accompagnant vos projets. Un autre article se penche sur un sujet crucial pour notre avenir : l'eau et ses usages. Nous le savons tous, la situation va se tendre dans les prochaines années, et il nous faudra, collectivement, repenser

nos habitudes et préserver cette ressource. Pour vous aider à mieux comprendre ces enjeux, vous trouverez, encartée avec ce journal, une brochure intitulée *Le Val au fil de l'eau*. Ce livret est une invitation à redécouvrir la Ribeirotte et fait écho au sentier pédagogique du même nom.

Côté écoles, vous découvrirez comment nous continuons d'innover pour offrir à nos enfants le meilleur cadre possible. Parce que, pour nous,

l'éducation consiste à préparer l'avenir tout en prenant soin du présent. En parlant de l'avenir, nous débutons une série sur les grands projets pour Le Val. Cependant, investir pour demain, ce n'est pas oublier le quotidien.

Chaque année, 150 000 € sont, par exemple, alloués à

la réfection de nos voiries. Depuis notre arrivée à la mairie, nous avons revu notre réseau d'assainissement, mis en place un schéma directeur des eaux pluviales et créé de nouveaux services publics. Nous avançons ensemble, en rattrapant le retard là où c'est nécessaire, et en regardant devant nous, avec ambition et pragmatisme. Le travail ne manque pas et nous avons la ferme volonté d'avancer collectivement.

**Bonne lecture à toutes et à tous.**

**Le Maire, Jérémy Giuliano,  
Vice-président de l'Agglomération Provence Verte**

Salle des fêtes

Crèche

Bassin de rétention

## LES GRANDS PROJETS POUR LE VAL

Avec cet article débute une série à suivre dans nos prochaines éditions, où nous vous dévoilerons les futurs grands projets. Pour ouvrir le bal, direction le quartier des écoles, qui accueillera bientôt une nouvelle salle des fêtes, une crèche moderne et un bassin de rétention paysager.

### Une salle des fêtes, pourquoi ?

Pourquoi Le Val aurait-il besoin d'une nouvelle salle des fêtes ? La question se pose, légitimement. Actuellement, les Valois doivent se contenter du foyer haut (inauguré cette année) et bas, deux espaces sur deux étages, très utile pour le tissu associatif. Ces lieux peinent cependant à accueillir plus de 200 personnes. Pour les grands rendez-vous comme par exemple les manifestations associatives ou la cérémonie des vœux, la place vient souvent à manquer. Avec ses 4 500 résidents, Le Val est la seule commune du secteur à ne pas disposer d'une salle pouvant recevoir entre 400 et 500 personnes. Ce vide devrait bientôt être comblé par la nouvelle salle des fêtes, située près des écoles.

Mais cette nouvelle salle n'a pas vocation à être un simple espace fonctionnel. Elle se veut un poumon de la vie culturelle du village. Spectacles, cérémonies, activités des associations locales – qu'il s'agisse de yoga, de danse ou de gym douce, par exemple – tout un programme annuel pourra s'y dérouler, apportant une nouvelle dynamique au Val.

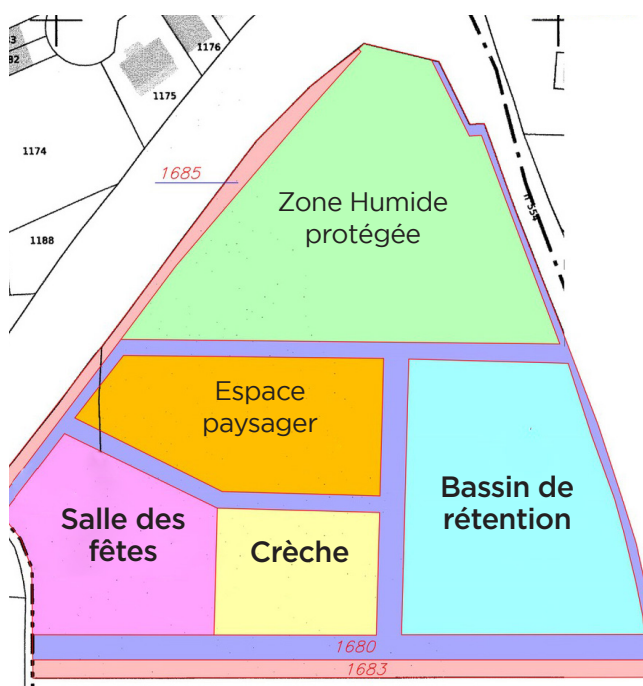
Et ce n'est pas tout : la salle, en plus de sa fonction communale, pourra être louée pour des événements privés ou professionnels. Elle offrira ainsi une source de revenus supplémentaires pour la commune et l'opportunité, pour les Valois, d'y célébrer des moments importants de leur vie.

Polyvalente, cette salle des fêtes est également pensée pour répondre à des besoins plus urgents. En cas de crise, elle pourra être réquisitionnée et transformée en centre d'hébergement d'urgence ou en centre de vaccination, par exemple. Placée stratégiquement à la jonction entre le centre-ville et les quartiers, elle offre une accessibilité idéale : les habitants du village pourront s'y rendre à pied, tandis que ceux des quartiers plus éloignés profiteront d'un nouveau parking à proximité. Le restant de l'année, ce dernier désengorgera aussi les abords des écoles en semaine et servira de parking de délestage lors des grandes manifestations en centre-ville le week-end.

## La crèche, un projet durable pour les familles

Oui, Le Val va se doter d'une nouvelle crèche, plus grande et plus adaptée. La phase d'étude préalable aux travaux a déjà commencé. La municipalité a cédé le terrain à l'agglomération Provence Verte, qui pilote le projet de la nouvelle crèche en partenariat avec la commune. Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique de développement du Val et du territoire. Cette dernière sera tournée vers les familles et le bien-être des enfants. Le terrain a été soigneusement choisi, à l'écart de la route départementale, afin de protéger les tout-petits des nuisances sonores et de la pollution.

En collaboration avec l'agglomération Provence Verte, la construction de la crèche respecte une démarche durable, avec pour objectif l'obtention d'un label énergétique et l'utilisation de matériaux écologiques. Un parking sera également aménagé pour faciliter l'accès des familles. La cour de la future crèche sera orientée pour s'intégrer dans un parc, créant un espace agréable et fonctionnel pour les jeux et les découvertes en plein air.



## Prévenir les risques avec un bassin de rétention paysager

On peut l'appeler bassin de rétention ou jardin de pluie, selon que l'on préfère le langage technique ou la poésie. Mais l'idée reste la même : recueillir les eaux de pluie venant du quartier des Vergers et de la route de Barjols pour préserver le village des inondations. Pourtant, lorsqu'on évoque un bassin de rétention, l'esprit s'arrête souvent à des images peu flatteuses : ces étendues bordant les autoroutes, revêtues de bâches noires et sans âme. Au Val, il est hors de question de sacrifier le charme du village. Oui, il y aura un bassin de rétention, mais il sera pensé comme un véritable écrin de nature.

Il prendra la forme d'un jardin creux en son centre, avec une promenade qui l'entoure. Tout au long de l'année, il offrira un lieu de détente et de flânerie sur ses berges, où l'on pourra se balader en famille, profiter de la nature et de son calme. Mais, lors de fortes pluies, il endossera son rôle premier et se remplira pour devenir un petit lac éphémère. Cet aménagement paysager, inscrit dans le schéma directeur des eaux pluviales, s'ajoute aux efforts de la municipalité pour protéger la commune des inondations tout en préservant l'esthétique du Val.

# le service à la Une

## LE SERVICE URBANISME DE LA MAIRIE DU VAL : AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL



Au Val, la commune met un point d'honneur à préserver son cadre de vie. En coulisse, le service urbanisme joue un rôle central. Jérôme et Isabelle, les deux agents qui le composent, veillent au respect des règles d'urbanisme tout en accompagnant les projets des administrés.

### Permis de construire : du dépôt à la conformité

La mission principale du service urbanisme est l'instruction des permis de construire. Jérôme, instructeur ADS (autorisation du droit des sols), et Isabelle suivent chaque dossier depuis la demande jusqu'à l'achèvement des travaux. « *Chaque dossier est différent, il n'y a pas de routine dans notre métier* », confie Jérôme. Les agents vérifient la conformité des projets au plan local d'urbanisme (PLU) et aux lois en vigueur, avant de les présenter à une commission composée de sept élus et du maire.

En cas d'avis favorable, ils poursuivent le suivi administratif jusqu'à la délivrance de la conformité, un document nécessaire pour toute vente future. Dans le

« *Nous faisons partie des rares communes au sein de l'Agglomération Provence Verte à avoir choisi de conserver un service urbanisme local. Cela permet de rester proches des administrés et de mieux répondre à leurs besoins. La solution de facilité aurait été de transférer cette compétence à l'Agglomération, mais nous avons préféré préserver cette proximité pour le bien des Valois* ». - Christian Lefevre, adjoint délégué à l'urbanisme.

cas contraire, ils motivent le refus, qui ne fait jamais plaisir, mais l'application de la règle prime pour le respect de l'intérêt général et de la sécurité.

### La dématérialisation pour plus d'efficacité

Depuis 2022, les administrés peuvent déposer leurs demandes en ligne via un guichet unique. « *La numérisation est un vrai gain de temps pour tout le monde* », souligne Isabelle. Les agents peuvent traiter les dossiers plus rapidement et de manière plus sécurisée. Cependant, seuls les dossiers postérieurs à 1998 sont numérisés. Les documents plus anciens nécessitent encore des recherches manuelles, souvent

fastidieuses lors des demandes de notaires, par exemple. « *C'est un projet futur de numériser ces anciens dossiers en collaboration avec les archives* ».

La plateforme « Plat'au », lancée en 2021, facilite également la communication entre le service urbanisme et les prestataires comme Enedis ou les pompiers. Ces derniers peuvent donner leur avis sur un dossier en ligne (raccordement, borne incendie...), réduisant ainsi les délais et améliorant le suivi. « *Cela évite les allers-retours interminables et permet de garder une trace numérique des réponses* », ajoute Isabelle.

### **Gestion des établissements recevant du public**

Le service urbanisme ne se limite pas à gérer les permis de construire. Jérôme et Isabelle s'occupent aussi des établissements recevant du public (ERP), qui doivent répondre à des normes de sécurité et d'accessibilité strictes. Ils présentent les dossiers en commissions d'accessibilité et de sécurité, chargées d'accorder l'ouverture de ces établissements. Jean Culunati, élu en charge de la délégation, accompagne les établissements dans leur démarches.

### **Accompagner la révision du PLU**

La révision récente du PLU, adoptée en août dernier, a représenté une importante charge de travail. Christian Lefèvre, élu délégué à l'urbanisme, précise que les deux agents ont accompagné la municipalité sur tout le volet administratif, organisant des ateliers participatifs, analysant les requêtes des administrés et préparant les documents nécessaires à la validation par la préfecture. Désormais, ils veillent à ce que ce nouveau PLU soit respecté. « *Cela a été un travail de longue haleine, il s'agit maintenant de le prendre en main* », précise Isabelle.

### **Le règlement local sur la publicité : une nouvelle responsabilité**

Depuis le 1er janvier 2024, la commune est responsable de la police de la publicité extérieure.

Cela signifie que le service urbanisme gère désormais les demandes d'installation de panneaux publicitaires, d'enseignes et pré-enseignes, s'assure qu'ils respectent les règles et peut imposer des amendes en cas de non-conformité. Dans le même temps, l'Agglomération Provence Verte ayant repris la compétence liée à la création du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi), ce dernier viendra préciser les règles adaptées à notre commune, en complément des règles nationales. Son adoption permettra de mieux encadrer les installations publicitaires pour protéger le paysage et la sécurité de tous.

### **Un service au service des Valois**

Avec l'augmentation des demandes pour les panneaux photovoltaïques et la complexité des règles d'urbanisme, les agents doivent jongler avec un volume de travail fluctuant. « *Nous avons des délais administratifs à respecter, et cela peut être un défi* », admet Isabelle.

L'évolution de la réglementation nécessite une veille permanente. « *Nous devons nous tenir informés par des formations et des revues juridiques* », explique Jérôme. Ils reçoivent régulièrement les administrés pour les conseiller dans leurs projets.

Depuis 2022, ils n'ont plus la charge de la partie fiscale des déclarations d'achèvement, désormais gérée en ligne sur le site impots.gouv. Jérôme recommande aux personnes peu à l'aise avec le numérique de se tourner vers la maison Le Val Services. « *C'est une synergie entre services qui bénéficie à toute la commune* », ajoute-t-il.

Le service urbanisme de la mairie du Val dépasse sa simple fonction administrative. Jérôme et Isabelle, par leur expertise, ainsi que les élus de la commission urbanisme, constituent les piliers de la régulation et de l'accompagnement des projets au sein de la commune. Leur travail est essentiel pour préserver le cadre de vie au Val.



## LE VAL, VILLAGE TOURISTIQUE

C'est à l'occasion de la Fête de l'Olivier, prévue cet automne, que le village du Val célébrera l'obtention de sa dénomination de « Commune touristique ». Cette distinction, fruit de plusieurs années d'efforts, vient récompenser une politique volontariste menée par la municipalité pour dynamiser la commune et renforcer son attrait touristique. « *Le Val, village touristique, c'est avant tout un village pour ses habitants* », affirme le maire. Car ce sont bien les Valois qui bénéficient au quotidien des infrastructures, des animations et loisirs mis en place.

Pour Le Val, cette reconnaissance est une revanche. Il y a encore quelques années, le village avait quasiment disparu des guides de l'Office de Tourisme de la Provence Verte. La municipalité a alors pris les choses en main en développant des infrastructures touristiques et en fédérant les acteurs locaux pour redonner vie au village. L'objectif ? Faire du Val une destination attractive à la fois pour les touristes et les résidents.

### Une stratégie touristique à long terme pour une plus-value locale

Au cœur de cette politique se trouve l'Espace tourisme et découverte qui a déjà accueilli plus de 3 400 visiteurs depuis son ouverture en 2023. Ce lieu sert de point de départ pour les visiteurs, mais accueille également tout au long de l'année les Valois et les scolaires curieux de découvrir l'histoire locale. Cet espace a permis de redonner de la visibilité aux musées du village, qui ont rouvert leurs portes. Pour enrichir l'offre culturelle, des concepts comme « Terre de Santons » ont été développés. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir l'art des santonniers, une tradition provençale, et même s'y essayer. Ce dynamisme a valu à l'Espace tourisme et découverte de recevoir le label Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), qui distingue les établissements culturels de proximité pour leur sensibilisation à l'architecture et au patrimoine.

### Développer l'hébergement et favoriser l'économie locale

Accueillir des touristes, c'est bien, mais encore faut-il pouvoir les héberger. Consciente de cette nécessité, la municipalité a concentré ses efforts sur l'appui à l'offre d'hébergement. L'aire de camping-cars est un des succès majeurs de cette stratégie. Avec une occupation de quasi 100 % au printemps ou à l'automne et de 50 % en été, elle permet d'équilibrer la fréquentation touristique sur toute l'année. Cette infrastructure génère près de 100 000 €/an de retombées économiques pour le commerce local. Cette aire figure parmi les cinq meilleures de la région.

Parallèlement, les gîtes municipaux ont été rénovés et confiés à une entreprise de conciergerie valoise, créant ainsi des emplois. « *L'hébergement est une question clé de notre politique touristique* », précise le maire. Pour aller plus loin, la municipalité a mis en place un réseau d'hébergeurs et d'artisans locaux, avec pour objectif de favoriser une économie circulaire. Les membres de ce réseau se rencontrent deux fois par an pour partager des informations et collaborer à l'attractivité de la commune. « *L'idée est de créer de véritables synergies locales* ». Le résultat est significatif, le nombre de nuitées est passé de 6 000 en 2019 à 23 000 en 2023.



## Un programme d'animations pour toutes les saisons

Obtenir la dénomination de Commune touristique, c'est aussi s'engager à animer le territoire tout au long de l'année. La commune travaille à la revitalisation d'événements existants comme la Foire à la Saucisse et introduit de nouvelles animations, telles que les marchés nocturnes et l'Été des Artisans. La Fête de l'Olivier, par exemple, ancre Le Val comme une commune oléicole et attire de nombreux visiteurs.

Le développement du tourisme passe aussi par des initiatives plus pédagogiques, comme la création d'un sentier sur l'eau. Ce parcours, à la fois éducatif et patrimonial, permet aux Valois de redécouvrir leur environnement tout en offrant aux touristes une nouvelle manière d'explorer la commune. À cela s'ajoute un nouveau projet : la boucle des vins du Val, un circuit reliant les domaines viticoles ayant des parcelles et leur caveau sur la commune. Ce parcours, qui partira du domaine de la Pissine, sera ponctué d'animations et de découvertes autour du vin, un atout local encore trop peu exploité.

L'obtention de cette dénomination est une première étape. « *La municipalité continue de travailler sur de nouveaux projets pour renforcer l'attractivité de la commune et pérenniser ses efforts* », confie Christian Bentoumi, premier adjoint. L'idée est de faire du Val un lieu où il fait bon vivre, en harmonie avec ses traditions et son patrimoine.

## La dénomination « Commune touristique » : un atout pour les collectivités

La dénomination « Commune touristique » distingue les villes françaises qui s'engagent activement dans le développement du tourisme. Attribué pour cinq ans par arrêté préfectoral, elle reconnaît les communes ou les intercommunalités dotées d'un office de tourisme classé, organisant des animations régulières et offrant une capacité d'hébergement pour les visiteurs.

Ce statut valorise leur politique d'accueil et de promotion touristique, favorisant ainsi le dynamisme économique local. Seules les communes les plus organisées peuvent accéder à cette reconnaissance, symbole d'une offre d'excellence et d'une attractivité renforcée pour les touristes.



**3 400**

visiteurs au Point  
Info Tourisme

**de 6 000 nuitées  
en 2019 à 23 000  
nuitées en 2024**





## LES PETITS + DE NOS ÉCOLES

Cette année encore, la rentrée scolaire au Val a commencé sur une note festive et joyeuse, portée par la musique de l'association « Les Copains du Jazz ». Cette tradition annuelle permet de rendre ce moment plus agréable et de dissiper les éventuelles appréhensions de début d'année. Après les discours d'accueil, les élèves, cartables sur le dos, ont rejoint leurs classes pour une nouvelle année avec tous les « petits plus » qui font la particularité de leurs écoles. Parce qu'au Val, on a compris que l'école ne se résume pas à des salles de classe : c'est un lieu de vie, d'apprentissage et de partage, où chaque détail compte.

Dès leur arrivée dans les classes, les enfants ont retrouvé leurs tableaux numériques, parfaitement installés à côté des bons vieux tableaux à craie. Un mélange de tradition et de modernité qui permet aux enseignants de diversifier leurs approches pédagogiques. Pour alléger encore la rentrée des familles, la mairie a pris en charge l'achat de toutes les fournitures scolaires nécessaires aux enseignants.

### Une école tournée vers l'innovation et le bien-être

Pour améliorer le confort thermique, la commune a installé des climatiseurs dans plusieurs salles qui le nécessitaient. Le réfectoire de l'école maternelle a été le dernier espace à en être équipé cet été. Avec cette nouvelle installation, tous les enfants peuvent déjeuner au frais, même pendant les pics de chaleur.

Dans le même esprit, la municipalité a entrepris de rendre ses écoles plus résilientes, comme elle l'a déjà fait avec des travaux de rénovation énergétique. Durant cette nouvelle année scolaire, des panneaux solaires seront installés sur les toits des

établissements scolaires, renforçant leur autonomie.

Mais le plus grand changement visible reste la cour d'école. Entièrement désimperméabilisée et végétalisée il y a deux ans, elle est aujourd'hui un exemple à suivre dans toute la région. Ce coin de verdure, avec ses maisons à insectes à venir et son potager éducatif, permet aux enfants de découvrir les joies du jardinage.

### Manger mieux pour apprendre mieux

L'un des grands atouts des écoles du Val, c'est sa cuisine « maison ». Ici, pas de repas industriels livrés par camion. « Chaque midi, les repas sont préparés sur place avec des produits de qualité. Chaque mois, une classe a même le droit de choisir un menu, l'occasion de sensibiliser à l'équilibre alimentaire », confie Colette Laire, adjointe aux affaires scolaires. Et grâce au dispositif de la « cantine à un euro », toutes les familles peuvent offrir à leurs enfants des repas équilibrés sans se ruiner. « C'est une vraie fierté pour nous de maintenir cette cantine à un euro »,

souligne le maire. « *Cette action est permise grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales* », explique Corinne Rinaudo, adjointe aux affaires sociales.

### **Le chemin des écoles : la sécurité avant tout**

Pour assurer la sécurité des élèves, la municipalité a aménagé le chemin des écoles. Ce parcours sécurisé permet de relier à pied l'école maternelle et l'école élémentaire, rendant les trajets plus pratiques, surtout pour les parents ayant des enfants dans les deux établissements. Ce cheminement piéton encourage également une mobilité douce et se veut un exemple de l'attention portée aux petits détails qui facilitent le quotidien.

### **Le périscolaire pour prolonger la journée**

Au Val, la journée des enfants ne s'arrête pas à la sonnerie. Géré par la municipalité, le périscolaire a été pensé comme un véritable prolongement éducatif et ludique. La commune prend en charge l'organisation des temps périscolaires : matin, soir et pause méridienne. Cette dernière est particulièrement appréciée, car elle offre un éventail d'activités variées selon les saisons : théâtre, sports, tir à l'arc, cours de piano ou encore activités manuelles. Chaque enfant y trouve de quoi s'épanouir et explorer de nouvelles choses.

Financé par la municipalité, le programme des « Petits Philosophes » pour les CM2 enrichit la vie scolaire. Dès le plus jeune âge, les petits Valois sont initiés à la réflexion et au débat, apprenant à

questionner le monde et à respecter d'autres idées que les leurs.

### **Sorties et événements pour ouvrir les esprits**

L'éducation au Val ne se fait pas seulement entre quatre murs. Chaque année, la municipalité participe au financement des classes découvertes, offrant aux enfants une bouffée d'oxygène. Le transport jusqu'à la piscine de Brignoles est également pris en charge pour que chaque élève puisse apprendre à nager, un savoir indispensable dans notre région pour la sécurité de nos enfants.

Pour les élèves de CM2, le départ vers le collège est marqué par une cérémonie de fin d'année pleine d'émotion. La municipalité offre un cadeau à chaque élève. « *C'est notre manière de leur dire au revoir et bonne chance* », sourit le maire.

L'implication des parents d'élèves est aussi une force au Val. Dynamique et engagée, leur association travaille avec la municipalité pour offrir aux enfants des activités enrichissantes tout au long de l'année. La grande kermesse de l'école a rencontré un franc succès.

### **Une école E3D niveau 3**

Main dans la main, les écoles et la municipalité travaillent dans un même objectif : permettre aux enfants de s'épanouir dans un univers durable et pédagogique. Cette démarche commune vient d'être récompensée par l'obtention du niveau 3 du label E3D.





## LE SQUARE ALFRED-GAUTIER FRAÎCHEMENT INAUGURÉ

Sous une chaleur estivale, Le Val a inauguré son nouveau jardin, un havre de paix attendant à la médiathèque. Baptisé Square Alfred-Gautier, cet espace verdoyant rend un hommage tout particulier à l'ancien maire de la commune.

Le 30 juillet dernier, élus du territoire et habitants se sont réunis pour découvrir ce nouvel îlot de fraîcheur, **pensé pour s'intégrer harmonieusement au village**. Les murs abaissés invitent à la promenade. Les matériaux témoignent de l'histoire du lieu. Les pierres de la calade proviennent du mur d'enceinte abattu et de la petite ruine située sur l'emplacement du jardin. Le bois utilisé pour les maisons à insectes, par exemple, est quant à lui issu du réemploi, soulignant **une démarche respectueuse de l'environnement et de l'histoire du lieu**.

« *Nous avons souhaité créer un jardin frugal, à l'image de la Provence, en respectant l'esprit des anciens* », a souligné Jérémy Giuliano. Aux arbres s'ajoutent de nouvelles plantations qui offrent un ombrage bienvenu, tandis que les deux fontaines\* apportent une touche de sérénité au lieu.

Ce jardin illustre parfaitement l'ambition de la municipalité : « *penser Le Val de demain tout en gardant un esprit village* ». En créant de nouveaux espaces tout en respectant le cadre de vie existant,

la commune démontre qu'il est possible de **concilier développement et qualité de vie**.

« *Les futurs aménagements du village s'inspireront de ce modèle, privilégiant les matériaux naturels et les espaces verts* », explique Max Fabre, adjoint délégué cadre de vie.

L'inauguration du square a été l'occasion de **célébrer la mémoire d'Alfred Gautier**, maire de 1983 à 2008, et de souligner son rôle essentiel dans le développement de la commune. Visionnaire et bâtisseur reconnu, il a laissé une marque indélébile sur le paysage local. Pourtant, aucun bâtiment ne portait son nom. C'est aujourd'hui chose faite. Ce jardin vient prolonger la médiathèque, qu'il avait initiée, **témoignant de sa vision d'une commune dynamique et culturelle**. Lors de la cérémonie d'inauguration, Christian Bentoumi, premier adjoint qui a œuvré à ses côtés de nombreuses années, a rendu un vibrant hommage au premier magistrat de l'époque.



\*La fontaine en pierres taillées est un don de M. Tallot

# le saviez-vous ?

## LES BONS GESTES POUR UNE EAU PARTAGÉE

Au Val, qu'il s'agisse d'arroser nos jardins avec un forage ou de remplir nos verres au robinet, nous puisons tous dans la même nappe phréatique. Avec des sécheresses de plus en plus fréquentes, il devient crucial de gérer cette ressource de manière collective et responsable. Jusqu'à présent, les contrôles étaient souples, mais avec la pression croissante sur nos ressources, l'Office Français de la Biodiversité et sa police de l'eau vont intensifier leurs vérifications. Mieux vaut donc anticiper et se mettre en conformité, afin de contribuer à un climat apaisé. **Voici quelques conseils pratiques pour que chacun puisse adopter les bons gestes.** Cette communication fait partie d'une des actions portées par le programme municipal *Mon eau, Ma rivière*.

### Les canaux d'irrigation : mieux s'organiser pour mieux partager

Les canaux d'irrigation, essentiels à notre patrimoine, doivent être gérés de manière optimisée pour répondre aux défis climatiques. Actuellement, beaucoup d'entre eux ne sont pas encadrés par des structures formelles, ce qui complique la régulation des usages. Voici comment mieux s'organiser pour pérenniser l'usage de ce patrimoine caractéristique de la Provence :

- **Se structurer** en association (loi 1901), ASA\* ou ASL\* pour gérer les canaux, entretenir les ouvrages et répartir les prélèvements tout en consolidant leur existence légale.

Le service de l'État demandent :

- **d'installer des compteurs** pour mesurer les volumes d'eau et éviter les excès.
- **de prévoir des dispositifs de régulation** pour suspendre les prélèvements en cas de pénurie définie par le Préfet.
- **d'établir un règlement** validé par la DDTM\* précisant les volumes prélevés et les usages autorisés.

### Forages et puits : une gestion responsable

Les forages et puits doivent être bien encadrés pour éviter de compromettre notre ressource commune. On ne le sait pas toujours mais **il est obligatoire** :

- **de déclarer son forage ou puits** en mairie avec le formulaire CERFA 13837\_02 pour une gestion transparente et une meilleure information en cas de pollution localisée.
- **d'installer un compteur** de prélèvement pour prouver que l'usage reste domestique (moins de 1 000 m<sup>3</sup> par an).
- **d'entretenir son installation** pour prévenir les fuites et éviter le gaspillage.

### Prélèvements directs : sauvegarder nos rivières

Bien que les prélèvements d'eau effectués directement dans la rivière ou la nappe soient autorisés, ils doivent être rigoureusement contrôlés. Il est indispensable :

- **de déclarer toute installation** de pompage avec le formulaire CERFA 13837\_02.
- **de respecter les périodes d'interdiction** de pompage et retirer les installations quand les arrêtés préfectoraux l'exigent.
- **d'installer des compteurs** pour suivre précisément la consommation.

**Pour approfondir, la brochure *Le Val au fil de l'eau* jointe à ce journal, vous invite à mieux connaître la Ribeirotte et à adopter des gestes quotidiens pour préserver notre eau.**

\*ASA : Association Syndicale Autorisée, ASL : Association syndicale libre, DDTM : La direction départementale des Territoires et de la Mer

# Associations

## LE VAL ET CEVA : UNE AMITIÉ QUI DURE GRÂCE AU COMITÉ VALOIS DE JUMELAGE DE VILLES EUROPÉENNES

Depuis plus de trente ans, le jumelage entre Le Val et Ceva, village piémontais de la région de Cuneo, en Italie, tisse des liens d'amitié. Une histoire de rencontres, d'échanges et de partage que le Comité de jumelage valois s'attache à faire vivre année après année.



Tout a commencé en 1992 avec une belle histoire d'amour. Quand une valoise, a épousé un habitant de Ceva. Cet événement a posé la première pierre d'une relation qui s'est développée au-delà du couple. Rapidement,

les maires de l'époque ont sympathisé. Séduits par l'idée de rapprochement entre leurs communes, ils ont officialisé le jumelage par des réceptions festives.



### Redonner vie au jumelage

Si l'enthousiasme initial a faibli avec les années, la volonté de maintenir ce lien n'a jamais disparu. En 2015, pour raviver cette amitié franco-italienne, des Valois, avec l'aval de la municipalité, ont créé le Comité Valois de Jumelage de Villes Européennes. Son but : renforcer les liens entre les deux communes. « Nous avons une cinquantaine de membres qui font vivre ce jumelage », explique André Nal, qui a pris la présidence du comité après Jacques Giorsetti.

Chaque année, le comité de jumelage propose des manifestations pour rapprocher les habitants des deux villes. Parmi les temps forts, on retrouve

une journée à Ceva au printemps. Les participants découvrent la ville et ses trésors et partagent un repas convivial. « Cette année, l'association a invité les jeunes du Conseil Municipal des Enfants pour une journée de découverte de Ceva. Ce n'était pas juste une sortie scolaire, mais bien une rencontre humaine avec notre ville jumelle », précise André Nal.

### La Mostra del Fungo, un rendez-vous à ne pas manquer

À la fin septembre, Ceva accueille la « Mostra del Fungo », la plus grande exposition de champignons d'Italie, à laquelle participent de nombreux Valois. Ce rendez-vous est particulièrement cher à André Nal, ancien pharmacien du Val et passionné de mycologie. « Cette passion commune pour les champignons est un autre trait d'union entre nos deux villes », souligne-t-il. Les Valois se rendent en covotage à Ceva et profitent de deux à trois jours de découvertes.

### Des moments de convivialité à partager

D'autres événements sont au programme, comme la participation au Forum des Associations du Val ou encore le célèbre repas italien en juin, organisé au Jardin Théâtre. « Pour cause d'élections législatives, nous avons annulé cette année, nous le reprendrons l'an prochain avec l'accompagnement musical dont Gisèle, notre DJ, a le secret », ajoute-t-il avec enthousiasme.

« Nous serions heureux que d'autres membres rejoignent notre association », invite André Nal. Participer à la vie du jumelage, c'est s'ouvrir à d'autres horizons et découvrir une autre culture.



MÉDIATHÈQUE  
MONTMAJOUR

www.mairie-leval.fr

Rue des écoles 83143 LE VAL

Tél : 04 94 37 21 93

Email : mediatheque@mairie-leval.fr

Fb : mediathequeleval

Réseau des Médiathèques : mediatheques.caprovenceverte.fr

## HORAIRES

Lundi : fermé

Mardi : 9h30-12h / 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h / 14h30-17h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h30

Samedi : 9h-12h

Inscription gratuite



Télécharger  
l'application de  
votre village !



Rendez-vous sur l'Apple Store pour IOS ou sur le Play Store pour Android pour télécharger votre application "Mairie Le Val".

RETROUVEZ VOTRE PROCHAIN NUMÉRO  
CET HIVER !

AU SOMMAIRE :

LES GRANDS CHOIX POUR L'AVENIR DU VAL  
LA STATION DE SURVEILLANCE DU CARNIER  
LE BILAN DES ANIMATIONS 2024 AVEC L'OMA



**LE VAL**  
L'ESPRIT VILLAGE

[www.mairie-leval.fr](http://www.mairie-leval.fr)